

RCS : AMIENS Code greffe : 8002

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AMIENS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 B 00046 Numéro SIREN : 421 203 704 Nom ou dénomination : BBA EXPERTISE

Ce dépôt a été enregistré le 15/05/2024 sous le numéro de dépôt B2024/002458

B.B.A. EXPERTISE
S.A.S. au capital de 40 000,00 Euros
Siège social : 1, Allée de la Pépinière
Centre OASIS DURY
Bâtiment « LE PASSIFLORE »
80000 AMIENS
R.C.S : AMIENS 421 203 704

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 02/11/2023
AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30/06/2023

RESOLUTION N°2

Résultat – Affectation

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le **30/06/2023** faisant ressortir **un bénéfice de 809 504,59** Euros.

L'Assemblée décide d'affecter le bénéfice de **809 504,59** Euros, de la façon suivante :

- Au compte « Autres Réserves », pour un montant de 809 504,59 Euros.

Le compte « autres réserves » passera ainsi de 36 532 euros à 846 037 euros après affectation.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme
Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long vertical stroke, positioned over a horizontal line.

B.B.A. EXPERTISE
S.A.S. au capital de 40 000,00 Euros
Siège social : 1, Allée de la Pépinière
Centre OASIS DURY
Bâtiment « LE PASSIFLORE »
80000 AMIENS
R.C.S : AMIENS 421 203 704

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 02/11/2023
PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30/06/2023

RESOLUTION N°2

Résultat – Affectation

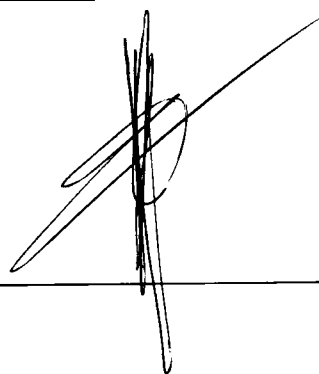
L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le **30/06/2023** faisant ressortir un **bénéfice de 809 504,59** Euros.

L'Assemblée décide d'affecter le bénéfice de **809 504,59** Euros, de la façon suivante :

- Au compte « Autres Réserves », pour un montant de 809 504,59 Euros.

Le compte « autres réserves » passera ainsi de 36 532 euros à 846 037 euros après affectation.

Pour copie certifiée conforme
Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke, positioned over a horizontal line.

BBA EXPERTISE

Carlier
Cafame

Michon

1 Allée de la Pépinière
Centre Oasis Dury
Bâtiment LE PASSIFLORE
80000 AMIENS

COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 juin 2023



BBA expertise

Experts-comptables associés

1, allée de la Pépinière
Centre Oasis Dury
Bâtiment "LE PASSIFLORE"
80000 AMIENS

Tél. 03 60 28 55 66
Fax. 03 60 28 55 96

bba@bbaexpertise.fr

SOMMAIRE

BBA EXPERTISE

Du 01/07/2022 au 30/06/2023

Comptes annuels	3
Bilan	4
Compte de résultat	7
Annexe légale	9
Règles et méthodes comptables	10
Etat des immobilisations	13
Etat des amortissements	14
Etat des provisions	15
Etat des créances	16
Etat des dettes	17
Comptes de régularisation actif	18
Comptes de régularisation passif	19
Composition du capital social	20
Ventilation du chiffre d'affaires	21
Résultat des 5 derniers exercices	22
Tableau de variation des capitaux propres	23
Charges et produits exceptionnels	24

COMPTES ANNUELS

BBA EXPERTISE

Du 01/07/2022 au 30/06/2023

Bilan

BILAN

BBA EXPERTISE

Du 01/07/2022 au 30/06/2023

ACTIF

	Valeurs au 30/06/23		% de	Valeurs au	% de
	Val. Brutes	Amort. & dépr	l'actif	30/06/22	l'actif
Capital souscrit non appelé					
ACTIF IMMOBILISÉ					
Immobilisations incorporelles			3		3
Frais d'établissement					
Frais de développement					
Concessions, brevets et droits similaires	44 867	40 777		407	
Fonds commercial (1)	879 912	744 056		135 856	
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles			1		2
Terrains					
Constructions					
Installations tech., matériel & outillages					
Autres immobilisations corporelles	393 780	330 646		86 764	
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations financières (2)			1		1
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	29 657			29 657	
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	1 348 216	1 115 480	4	252 684	5
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours					
Matières premières et autres appro	2 204			2 044	
En-cours de production (biens et services)					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances			33		28
Clients (3)	1 112 190	158 462		979 051	
Clients Factures à établir (3)	487 744			167 921	
Personnel et comptes rattachés (3)	9 248			4 284	
Créances fiscales et sociales (3)	83 124			56 055	
Fournisseurs débiteurs	252			450	
Groupe et associés (3)	244 883			224 229	
Débiteurs divers (3)	19 916			11 162	
Capital souscrit - appelé non versé					
Valeurs mobilières de placement			24		40
Actions propres					
Autres titres	1 311 881			2 077 229	
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	2 010 995		37	1 332 315	26
Charges constatées d'avance (3)	88 971		2	66 012	1
TOTAL ACTIF CIRCULANT	5 371 407	158 462	96	4 920 752	95
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
Primes de remboursement des emprunts					
Ecarts de conversion actif					
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	6 719 623	1 273 942	100	5 173 436	100

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN (SUITE)

BBA EXPERTISE

Du 01/07/2022 au 30/06/2023

PASSIF

	Valeurs au 30/06/23	% du passif	Valeurs au 30/06/22	% du passif
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 40 000)	40 000	1	40 000	1
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		1		1
Réserve légale	4 000		4 000	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	36 532		27 819	
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	809 505	15	838 714	16
SITUATION NETTE	890 037	16	910 532	18
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	890 037	16	910 532	18
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques	63 587		63 587	
Provisions pour charges	329 062		303 104	
TOTAL PROVISIONS	392 649	7	366 691	7
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)			13 393	
Emprunts et dettes financières diverses (3)				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs	245 977	5	183 670	4
Fournisseurs, factures non parvenues	299 565	6	163 810	3
Dettes fiscales et sociales	1 891 602	35	1 801 327	35
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	15 777			
Autres dettes	13 688		11 406	
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	1 696 386	31	1 722 607	33
TOTAL DETTES	4 162 995	76	3 896 212	75
Écarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	5 445 681	100	5 173 436	100

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

4 162 995

3 896 212

COMPTES ANNUELS

BBA EXPERTISE

Du 01/07/2022 au 30/06/2023

Compte de résultat

COMPTE DE RÉSULTAT

BBA EXPERTISE

Du 01/07/2022 au 30/06/2023

	Du 01/07/22 Au 30/06/23	% CA	Du 01/07/21 Au 30/06/22	% CA	Variation en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	5 350 774	100	5 221 043	100	129 730	2
Montant net du chiffre d'affaires	5 350 774	100	5 221 043	100	129 730	2
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	28 000	1	14 533		13 466	93
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	34 453	1	36 649	1	-2 195	-6
Autres produits	26 581		4 034		22 547	559
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	5 439 808	102	5 276 259	101	163 549	3
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements	19 646		24 007		-4 362	-18
Variation de stocks	-160		455		-615	-135
Autres achats et charges externes	1 081 111	20	947 268	18	133 842	14
Impôts, taxes et versements assimilés	65 061	1	61 904	1	3 157	5
Salaires et traitements	2 229 522	42	2 159 884	41	69 639	3
Charges sociales	884 183	17	892 327	17	-8 143	-1
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	38 055	1	39 814	1	-1 759	-4
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.	20 918		27 088	1	-6 170	-23
Dotations aux provisions	25 958				25 958	
Autres charges	9 576		16 445		-6 869	-42
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	4 373 869	82	4 169 191	80	204 678	5
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1 065 938	20	1 107 068	21	-41 129	-4
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

26 427
9 535

4 023
16 405

COMPTE DE RÉSULTAT (SUITE)

BBA EXPERTISE

Du 01/07/2022 au 30/06/2023

	Du 01/07/22 Au 30/06/23	% CA	Du 01/07/21 Au 30/06/22	% CA	Variation en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)						
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	12 645		2 320		10 325	445
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	12 645		2 320		10 325	445
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	41		333		-291	-88
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	41		333		-291	-88
RÉSULTAT FINANCIER	12 603		1 988		10 616	534
RÉSULTAT COURANT avant impôts	1 078 542	20	1 109 055	21	-30 514	-3
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion			652		-652	-100
Sur opérations en capital			8 300		-8 300	-100
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges			10 000		-10 000	-100
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS			18 952		-18 952	-100
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	200				200	
Sur opérations en capital						
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	200				200	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-200		18 952		-19 152	-101
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices	268 837	5	289 293	6	-20 456	-7
TOTAL DES PRODUITS	5 452 452	102	5 297 531	101	154 922	3
TOTAL DES CHARGES	4 642 948	87	4 458 817	85	184 131	4
Bénéfice ou Perte	809 505	15	838 714	16	-29 209	-3

(3) Dont produits concernant les entités liées
(4) Dont intérêts concernant les entités liées

ANNEXE LÉGALE

BBA EXPERTISE

Du 01/07/2022 au 30/06/2023

Annexe légale

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

BBA EXPERTISE

Du 01/07/2022 au 30/06/2023

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Le bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2023 dont le total est de 5 445 680,99 Euros, dégage un bénéfice de 809 504,59 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2022 au 30/06/2023.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2021 au 30/06/2022.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels. Seules les informations présentant un caractère significatif sont produites.

Informations complémentaires:

La société est comprise dans un périmètre d'intégration fiscale dont elle est «société fille».
Ou La société est comprise dans un périmètre d'intégration fiscale dont elle est «société mère».

La troisième conception, dite de la «méthode de réallocation des économies», définie dans l'avis relatif aux règles comptables applicables aux sociétés qui optent pour le régime de l'intégration fiscale du Conseil National de la Comptabilité (avis n°37 du CNC du 2 juin 1989), a été choisie, notamment en ce qui concerne la répartition de l'impôt sur les sociétés.

Dans cette conception :

- Les charges d'impôt sont supportées par chacune des sociétés (mère et filiale) comme en l'absence d'intégration fiscale, sauf pour les sociétés intégrées qui ont été déficitaires pendant l'intégration et qui sont redevenues bénéficiaires (compte tenu du produit constaté antérieurement) ;
- Les économies d'impôt réalisées par le groupe grâce aux déficits sont réallouées immédiatement aux sociétés déficitaires, qui bénéficient ainsi d'un produit immédiat ;
- Les économies ou complément d'impôt, réalisées par le groupe, liées aux corrections des assiettes fiscales sont conservées chez la société mère ;
- Les économies d'impôt liées à l'utilisation des avoirs fiscaux et crédits d'impôt sont utilisées par la société mère pour le paiement de l'IS.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 30/06/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015 et N° 2016-07 du 4 novembre 2016.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

BBA EXPERTISE

Du 01/07/2022 au 30/06/2023

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Méthode de décomposition des immobilisations :

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- ~~immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des~~
durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	10 à 20 ans
- Agencement et aménagement des constructions	12 ans
- Installations techniques	6 à 10 ans
- Matériels et outillages industriels	5 ans
- Logiciels	2 à 5 ans
- Matériel de transport	4 ans
- Matériel de bureau et informat	1 à 10 ans
- Mobilier	5 à 10 ans
- Brevets	7 ans

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

BBA EXPERTISE

Du 01/07/2022 au 30/06/2023

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués au PNR (prix net de toutes ristournes inconditionnelles ou conditionnelles considérées comme maîtrisées, y compris les cgv et les cpv).

Ou Les stocks sont évalués au prix d'achat net net net (P3N : La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires, diminué des ristournes sur factures, par avoir séparé, mensuelles, trimestrielles, ou semestrielles, et des R.F.A. non conditionnelles, des prestations de services dits de coopération commerciale et autres avantages financiers, et des escomptes de règlements obtenus).

Les stocks sont évalués suivant la méthode premier entré, premier sorti.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

DETTES

Les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

ETAT DES IMMOBILISATIONS

BBA EXPERTISE

Du 01/07/2022 au 30/06/2023

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation acquisitions
INCORPORABLES	Frais d'établissement et de développement	TOTAL		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	927 655	4 959
CORPORELLES	Terrains			
	Constructions			
	Sur sol propre			
	Sur sol d'autrui			
	Inst. générales, agencés & aménagés construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels			
	Inst. générales, agencés & aménagés divers		214 516	
	Autres immos corporelles			
	Matériel de transport			
	Matériel de bureau & mobilier informatique		168 661	13 148
FINANCIERES	Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours			
	Avances et acomptes			
		TOTAL	383 177	13 148
	Participations évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations			
	Autres titres immobilisés			
	Prêts et autres immobilisations financières		29 657	
		TOTAL	29 657	
		TOTAL GENERAL	1 340 489	18 107

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORPORABLES	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL			
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL	7 835	924 779	
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions				
	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				
	Inst. gal. agen. amé. divers			214 516	
	Autres immos corporelles				
	Mat. bureau, inform., mobilier		2 545	179 264	
	Emb. récupérables & divers				
FINANCIERES	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL	2 545	393 780	
	Particip. évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts & autres immob. financières			29 657	
		TOTAL		29 657	
		TOTAL GENERAL	10 380	1 348 216	

ETAT DES AMORTISSEMENTS

BBA EXPERTISE

Du 01/07/2022 au 30/06/2023

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial	670 632			670 632
Autres immobilisations incorporelles	47 336	1 276	7 835	40 777
TOTAL	717 968	1 276	7 835	711 410
Terrains				
Constructions				
Sur sol propre				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels				
Autres				
Inst. générales agencem. amén.	172 408	12 244		184 652
Matériel de transport				
Mat. bureau et informatiq., mob.	124 005	24 534	2 545	145 994
Emballages récupérables divers				
TOTAL	296 413	36 778	2 545	330 646
TOTAL GENERAL	1 014 381	38 055	10 380	1 042 056

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immos incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

ETAT DES PROVISIONS

BBA EXPERTISE

Du 01/07/2022 au 30/06/2023

TABLEAU DES PROVISIONS

	Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	<i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
	TOTAL				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	63 587			63 587
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires	303 104	25 958		329 062
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
	TOTAL	366 691	25 958		392 649
Provisions pour dépréciation	- incorporelles	73 424			73 424
	- corporelles				
	Sur immobilisations - Titres mis en équivalence				
	- titres de participation				
	- autres immobs financières				
	Sur stocks et en cours				
	Sur comptes clients	162 795	20 918	25 251	158 462
	TOTAL	236 219	20 918	25 251	231 886
	TOTAL GÉNÉRAL	602 910	46 876	25 251	624 535
	Dont provisions pour pertes à terminaison				
	- d'exploitation		46 876	25 251	
	Dont dotations & reprises - financières				
	- exceptionnelles				
	Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée				

ETAT DES CRÉANCES

BBA EXPERTISE

Du 01/07/2022 au 30/06/2023

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	29 657		29 657
	Clients douteux ou litigieux	187 417		187 417
ACTIF CIRCULANT	Autres créances clients	1 412 517	1 412 517	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	9 248	9 248	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres	83 124	83 124	
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	coll. publiques			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	244 883	244 883	
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	20 168	20 168	
	Charges constatées d'avance	88 971	88 971	
	TOTAUX	2 075 985	1 858 911	217 074
Renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	(1) des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		

ETAT DES DETTES

BBA EXPERTISE

Du 01/07/2022 au 30/06/2023

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	545 541	545 541		
Personnel & comptes rattachés	1 007 217	1 007 217		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	515 227	515 227		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	320 100	320 100		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	49 059	49 059		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés	15 777	15 777		
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	13 688	13 688		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	1 696 386	1 696 386		
TOTAUX	4 162 995	4 162 995		

Renvois

- (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

COMPTES DE RÉGULARISATION ACTIF

BBA EXPERTISE

Du 01/07/2022 au 30/06/2023

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	88 971
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	88 971

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	487 744
Autres créances	5 229
Disponibilités	192
TOTAL	493 164

COMPTES DE RÉGULARISATION PASSIF

BBA EXPERTISE

Du 01/07/2022 au 30/06/2023

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	1 696 386
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	1 696 386

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	299 565
Dettes fiscales et sociales	1 436 939
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	8 871
TOTAL DES CHARGES À PAYER	1 745 375

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

BBA EXPERTISE

Du 01/07/2022 au 30/06/2023

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	2 500,00	16,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	2 500,00	16,00

AFFECTATION DU RÉSULTAT

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

(Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés)

Report à nouveau de l'exercice précédent		
Résultat de l'exercice précédent		838 714
Prélèvements sur les réserves (à détailler)		
Total des prélèvements sur les réserves		
	TOTAL DES ORIGINES	838 714
Affectations aux réserves	- Réserves légales	
	- Autres réserves	8 714
Dividendes		830 000
Autres répartitions		
Report à nouveau		
	TOTAL DES AFFECTATIONS	838 714

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

BBA EXPERTISE

Du 01/07/2022 au 30/06/2023

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

PRODUITS	CA France	CA Export	Total
Prestations de services	5 350 774		5 350 774
Activités annexes			
Chiffre d'affaires	5 350 774		5 350 774

VENTILATION DE L'IMPÔT

RÉSULTATS	Résultat avant impôt	Base taxable	I.S.	Résultat après impôt
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1 065 938	1 101 194	271 097	794 841
RÉSULTAT FINANCIER	12 603	12 603	3 103	9 500
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-200			-200
PARTICIPATIONS DES SALARIÉS				
RÉDUCTION D'IMPÔT MÉCÉNAT			-120	120
AUTRES RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔTS			-5 243	5 243
TOTAL	1 078 342	1 113 798	268 837	809 505

Alexandre TOUAMI

4, Cité de l'Ameublement
75011 Paris

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Paris

BBA EXPERTISE

SAS au capital de 40 000 Euros
Siège social : 1, Allée de la Pépinière
Centre Oasis Dury – Bâtiment le Passiflore
80 000 AMIENS

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 30 juin 2023

Cabinet d'audit et d'expertise comptable, inscrit au Tableau de l'Ordre des Experts-Comptables –
Conseil Régionale de Paris Ile de France. Membre de la Compagnie Régionale des commissaires aux
comptes de Paris Siret : 388 902 975 00050. alexandre@cabinet-touami.fr

Alexandre TOUAMI

4, Cité de l'Ameublement
75011 Paris

BBA EXPERTISE SAS

Siège sociale : 1, allée de la Pépinière
Centre Oasis – Bâtiment le Passiflore
80 000 AMIENS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2023

Aux actionnaires de la société BBA EXPERTISE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société BBA EXPERTISE relatifs à l'exercice clos le 30/06/2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} juillet 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques et Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur les comptes annuels adressés Aux Actionnaires.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la gérance et dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Assemblée Générale.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

~~Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de~~
l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à PARIS, le 30 octobre 2023

Le Commissaire aux Comptes
Alexandre TOUAMI

